



N°2099  
Entrée le 17.03.2025  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler  
Luxembourg, le 17.03.2025  
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 17 mars 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Dans la région frontalière française, certains élus appellent de leurs vœux la création d'un mécanisme de cofinancement franco-luxembourgeois en matière de soins de santé. Dans un récent article publié dans « Le Quotidien », le maire de Thionville évoque ainsi « une zone de libre circulation sur le plan médical ». Selon l'élus français, l'idée est de permettre aux médecins d'y pratiquer, auprès des travailleurs frontaliers, les mêmes tarifs qu'au Luxembourg. Ces tarifs seraient pris en charge par la Caisse nationale de Santé luxembourgeoise (CNS). Cette mesure servirait à lutter contre le manque de personnel soignant au sein de la région frontalière française et à désengorger les services de soins au Luxembourg.

Dans ce cadre, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Des discussions, à quel niveau que ce soit, ont-elles eu lieu avec nos voisins français au sujet d'un tel mécanisme de cofinancement ?
- Quelle est la position du Gouvernement face à cette requête ?
- Quelle est l'évolution du nombre de remboursements de la CNS pour les frontaliers qui se font soigner en France sur les dix dernières années ?
- Quelle est l'évolution du nombre de frontaliers français, belges et allemands se faisant soigner au Luxembourg sur les dix dernières années ?
- Quelle est l'évolution des résidents luxembourgeois qui se font soigner en France, Belgique et Allemagne sur ces dix dernières années ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo  
Député